



SOCIETE FRANCAISE DES SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA
COMMUNICATION.

Procès-verbal CA de la SFSIC du 17 septembre 2010

Présents et votants (13) : Patrice de La Broise, Valérie Lépine, Philippe Dumas, David Douyère, Aurélia Lamy, Alain Kiyindou, Virginie Julliard, Nicole D'Almeida, Cyrill Masselot, Brigitte Chapelain, Virginie Spies, Claudine Batazzi, Odile Riondet, Béatrice Vacher

Présidents d'honneur présents (2) : Bernard Miège, Gino Gramaccia

Excusés ayant donné leur procuration pour le vote (2) : Marie-Michèle Venturini, Théodora Pélage

Excusé sans procuration (ne peut pas voter) : Didier Chauvin, Hélène Romeyer,

Présidents d'honneur excusés (4) : Anne-Marie Laulan, Christian Le Moëne, Françoise Bernard, Jacques Perriault

Ordre du Jour :

- 1- Approbation du procès verbal du CA du 25 juin 2010.
- 2- Point sur la politique générale
- 3- Elections des VP
- 4- Point sur les projets à venir
- 5- Point sur le congrès
- 6- Questions diverses

1 - approbation du PV du 25 juin 2010 et rappel du calendrier

Le PV du 25 juin 2010 est approuvé à l'unanimité sous réserve des modifications proposées en séance.

La prochaine réunion aura lieu le 5 novembre et le 4 après-midi pour les commissions qui souhaitent se rencontrer.

Autres dates :

- 14 janvier et une commission la veille
- 3 et 4 mars
- 5 et 6 mai
- 30 juin et 1er juillet

2 - Politique générale

Alain Kiyindou a apporté de légères modifications à la politique générale qu'il a rédigée en 2008-2010 pour se situer à la fois dans la continuité et tenir compte de tout ce qui a été fait durant ces

deux dernières années.

Bernard Miège rajoute qu'il faut en effet intégrer tout ce qui a été fait aux assises, ce que confirme Alain Kiyindou en précisant que nos adhérents ne sont pas toujours bien informés de ce que nous faisons. Nous avons ainsi mis en place une vice-présidence à la communication avec des moyens professionnels. Nous avons le site Internet, les cahiers de la SFSIC, il nous manque des documents papier de type plaquettes, etc.

2.1. spécificités pour la recherche : les groupes

En matière de recherche, il faut renforcer les liens avec les groupes SFSIC et en préciser les modalités de fonctionnement. Le futur vice-président à la recherche doit se mettre en contact avec les responsables de ces groupes pour monter une journée de rencontre, préciser les liens avec la SFSIC pour les groupes qui fonctionnent et éliminer ceux qui ont disparu.

Gino Gramaccia met en avant le fait que ces groupes ne font pas l'objet de coordination transversale et cette coordination devrait faire l'objet de choix éditoriaux.

Béatrice Vacher pose la question du statut d'un atelier de travail qu'elle anime et qui s'inscrit actuellement dans le cadre du groupe Org&Co où deux présentations ont déjà eu lieu. L'atelier permet d'échanger de façon pluridisciplinaire des lectures, des terrains et des résultats de recherche pour travailler sur un thème qui change tous les deux ans (actuellement il est centré sur l'individu au travail). Bernard Miège et Nicole d'Almeida rappellent qu'une activité de recherche en réseau de ce type ne peut pas dépendre directement de la SFSIC dont le rôle est de diffuser, de valoriser la recherche et de la mettre en scène, pas de l'animer.

Patrice de la Broise aborde la question des services que nous pouvons proposer aux groupes : une visibilité sur notre site, un label (qui ne peut être obtenu qu'après avoir déjà travaillé et montré des résultats), une forme de reconnaissance (selon les thèmes comme la formation, la recherche, l'international), etc.

2.2. Spécificités pour la communication et la formation

Alain Kiyindou indique que notre revue fonctionne très bien et qu'il est temps de monter un comité éditorial autour. L'autre projet de la revue francophone prend forme.

Gino Gramaccia indique qu'en effet les propositions sont prêtes aux plans technique, éditorial et budgétaire (si tout va bien). L'équipe est également prête à intervenir.

Concernant la formation, A. Kiyindou souhaite un grand succès à la plateforme mise en place par Patrice de la Broise.

2.3. Trésorerie et international

Pour la trésorerie, il faudra élargir les ressources en dehors des cotisations et des congrès et pour l'international, une zone reste sans coopération, l'Asie.

David Douyère propose d'identifier les laboratoires qui ont des liens avec l'Asie (Dijon, Bordeaux 3, Grenoble, etc.).

2.4. Les assises

Patrice de la Broise rappelle l'importance des assises et souhaite qu'elles continuent car elles complètent les doctorales et les congrès. Brigitte Chapelain propose qu'elles aient lieu tous les deux ans, en même temps que le congrès. Elle regrette que nous n'ayions pas laissé de traces à diffuser de ce qui a eu lieu en décembre dernier à la Villette.

Cyril Masselot indique que beaucoup d'éléments sont présents et peuvent être exploités : le programme, des notes twitters, des captations video (même si le son est médiocre), des photos.

Alain Kiyindou se propose de récupérer les synthèses des responsables de table ronde pour en faire un article pour les cahiers et, dans un second temps, un article plus important pour la revue francophone.

Pour le prochain CA, la nouvelle politique générale sera présentée.

3 - Elections des Vices Présidents et propositions

Un débat a lieu sur l'intérêt ou non du binôme en vice présidence. Cela n'a pas toujours été simple les années précédentes car la coordination a parfois été difficile. Toutefois, cela permet une meilleure délégation au niveau local. En effet, la SFSIC propose des orientations générales qui sont nationales mais les régions peuvent être déconnectées de ces motivations. Les binômes permettent au moins d'être plus nombreux et plus représentatif des régions.

3.1. Vice Présidence à l'international

Odile Riondet et Virginie Spies se présentent avec un projet à partir d'un document rédigé en 2008 et mis à jour (voir document joint et prochainement sur le site de la SFSIC).

La relation avec les émirats arabes est annulée car aucun comité scientifique sérieux n'était mis en place.

Les relations avec l'Espagne sont excellentes et institutionnelles, principalement via José Luis Piñuel qui est venu présenter l'association AE-IC (450 membres) au nom de son président lors du dernier congrès.

Odile Riondet présente le bilan de l'école doctorale d'été francophone en communication qui s'est tenu à Solaize au mois d'août 2010. Il y aura une publication en 2011. Une école d'été pourrait se tenir en 2011 à Lugano.

Virginie Spies veut renforcer les liens avec l'UNESCO, souhaite mettre en place des relations avec les Etats-Unis et, d'une façon générale, valoriser le travail des étrangers. Elle propose de faire travailler les étudiants sur une cartographie des associations de communication et d'information dans le monde.

Aurélien Lamy propose d'appeler les laboratoires pour leur demander avec quels pays ils travaillent. Patrice de la Broise propose de commencer par les dossiers AERES car les liens internationaux y sont indiqués. Bernard Miège est prêt à participer sur ces relations internationales mais de façon coordonnée. Brigitte Chapelain propose que se réunissent les commissions pour évoquer les besoins en outils communs.

Un débat a ensuite lieu sur nos façons de nous présenter lorsque nous participons à des congrès internationaux. Pour renforcer les liens institutionnels avec les associations internationales, nous pouvons nous présenter en tant que représentants de la SFSIC et recueillir des informations sur les universités et les autres associations. Philippe Dumas donne l'exemple de l'EUPRERA où il communique cette année en Finlande. La question est de savoir comment s'y prendre le mieux.

Alain Kiyindou souhaite contacter les anciens Vice-Président à l'international pour partager nos expériences. Vincent Meyer et Catherine Loneux avaient par exemple fait le tour de la France pour présenter la SFSIC et réunir des informations. C'est une démarche différente que celle des cartographies.

Alain Kiyindou pose ensuite la question du vote : « Etes-vous pour ou contre la candidature de Virginie Spies et Odile Riondet au poste de Vice Présidentes de la commission international ? » sur les 16 votants, 9 sont pour ; 6 ont voté blanc ; 1 est contre.

La candidature est acceptée à la majorité.

3.2. Vice Présidence à la recherche

David Douyère et Patrice de la Broise se présentent ensemble.

David Douyère présente plusieurs chantiers possibles : celui de la relation avec les groupes de recherche SFSIC, la question de la culture des SIC avec les personnes importantes (les « figures ») et la formation, continuer le travail entamé par Christian Le Moëne et Gino Gramaccia à propos de la revue française des SIC, organiser des journées avec les laboratoires autour de figures en région (faire des présentations courtes, des notes de lecture, etc.).

Il y a toujours les moments forts habituels à organiser : les journées doctorales et la participation à l'organisation du congrès avec le souci d'identifier les champs émergents ou peu développés.

Patrice de la Broise insiste sur le lien avec la formation qui prend trois aspects : la formation comme objet de recherche (dispositif de professionnalisation, etc.), la formation à la recherche et la formation par la recherche (comment la recherche investit-elle l'espace pédagogique, persistance disciplinaire dans les cursus, etc. On voit les SIC disparaître du fait de la *masterisation*). Il souhaite renforcer les relations avec les régions et la rencontre avec les groupes de recherche, sans oublier les liens aux institutions. En terme d'événements, il se positionnerait sur les assises.

Un débat s'ensuit.

Tout d'abord concernant le lien aux institutions : pour être en cohérence avec la conférence des directeurs de laboratoire ou l'AERES, Bernard Miège demande comment procéder.

Ensuite, Virginie Julliard rappelle qu'elle est prête à s'impliquer sur les doctorales.

Brigitte Chapelain n'est pas d'accord pour multiplier les manifestations scientifiques (en faisant référence aux rencontres avec les auteurs en région).

Gino Gramaccia pose la question de savoir comment faire émerger de nouvelles problématiques.

Béatrice Vacher propose d'utiliser une méthode déjà éprouvée pour les doctorales 2009 : lire les communications pour repérer les auteurs cités, les thèmes, les problématiques et les méthodologies, prendre des notes et demander aux présidents de séance de faire une synthèse lors d'une séance publique finale. Le tout se fait en équipe. Aurélia Lamy avait par exemple participé à la prise de note en 2009.

Nicole d'Almeida pose la question du prix jeune chercheur : David Douyère rappelle que c'est déjà institué et que cela continuera.

Alain Kiyindou pose ensuite la question du vote : « Etes-vous pour ou contre la candidature de David Douyère et Patrice de la Broise au poste de Vice Présidents de la commission recherche ? » sur les 16 votants, 15 sont pour ; 1 a voté blanc.

La candidature est acceptée à la majorité.

3.3. Vice Présidence à la formation

Valérie Lépine se présente avec une note d'intention, rédigée conjointement avec le Vice Président sortant, Patrice de la Broise. Elle propose de travailler en continuité par rapport aux actions menées. Il s'agit de faire vivre la plateforme qui est déjà mise en place et cela grâce aux correspondants régionaux (il faut mettre en place le réseau d'ici la fin de l'année 2010) ; valoriser le matériau « ingénierie pédagogique, compétences, etc. » rédigé à la suite du symposium de Roubaix ; proposer une discussion autour de l'état de la formation en communication et accompagner la mobilité internationale dans le cadre des entretiens Jacques Cartier à Montréal en 2011 puis en 2012 en France avec des collègues francophones.

Philippe Dumas précise que Marie Michèle Venturini (absente mais qui a donné sa procuration) est prête à aider la commission formation.

Aurélia Lamy est également prête à continuer à s'impliquer dans cette commission.

Alain Kiyindou propose que pour les représentants en réseaux, Valérie Lépine prenne la liste des membres du Conseil d'Administration pour noter de quelle université est chacun, ce qui permet de quadriller la France.

Alain Kiyindou pose ensuite la question du vote : « Etes-vous pour ou contre la candidature de Valérie Lépine au poste de Vice Présidente de la commission formation ? » sur les 16 votants, 15 sont pour ; 1 a voté blanc.

La candidature est acceptée à la majorité.

3.4. Vice Présidence à la valorisation et à la communication

Brigitte Chapelain et Cyril Masselot présentent une candidature conjointe en justifiant de la grande quantité de travail. Une équipe sera constituée avec des membres qui ne font pas forcément parti du C.A.

Cyril Masselot rappelle le travail effectué ces deux dernières années avec les nécessaires modifications à prévoir : refonte du site qui était « attaqué » régulièrement (il faut toutefois revoir les contenus en lien avec les commissions), animation éditoriale faite par Oriane Desseligny (il faudra la relayer pour une année), rédaction de la lettre d'information (qui doit être repensée, notamment en précisant tout ce qu'on peut trouver et faire sur le site, sur la vie de l'association - c'est un travail qui prend environ deux à trois heures par semaine). Il précise d'autres points délicats comme vérifier que les gens qui s'inscrivent sont bien membres de la SFSIC ou proposer des services additionnels.

Patrice de la Broise tient à signaler le travail fait par Cyril Masselot pour la plateforme formation. Cela va être cohérent avec la recherche, c'est très bien.

Brigitte Chapelain souhaite d'une part continuer avec ce qui existe déjà : mettre en place un comité de rédaction pour les cahiers de la SFSIC, suivre la collection DVD, terminer la mise en place du fichier d'adresses commencée grâce au financement d'un contrat, multiplier les services à nos membres (Théodora Pélage est prête à s'investir pour aller chercher de nouveaux adhérents). D'autre part, elle souhaite entamer de nouveaux projets : un dossier de présentation de la SFSIC pour les journalistes, adhérents, etc. ; un autre dossier pour les sponsoring où tout le monde est impliqué ; assurer des liens avec d'autres réseaux qui sont sur les mêmes objets mais dans d'autres disciplines ; faire des soirées de la SFSIC (ex à Beaubourg), par exemple tous les deux mois, etc.

Gino Gramaccia demande que la question sur la revue française des SIC soit à l'ordre du jour du prochain CA, en présence de Christian le Moëne. Aujourd'hui, un consensus se dégage autour d'une formule éditoriale présentée en triptyque : les cahiers (qui restent un magazine), l'annuel (avec son annuaire), un site dédié à la publication de dossiers consacrés au temps présent (une allure exploratoire). L'équipe technique est constituée d'un ingénieur et d'un graphiste (le devis est de 2200 euros pour l'ensemble). Sur le troisième volet, l'idée est que le CA se charge de décider des sujets à privilégier et de trouver les coordonateurs de dossiers qui, eux, forment leurs comités scientifiques.

Alain Kiyindou pose ensuite la question du vote : « Etes-vous pour ou contre la candidature de Brigitte Chapelain et Cyril Masselot au poste de Vice Présidents de la commission valorisation et communication ? »

La candidature est acceptée à l'unanimité.

4 - Point sur les projets à venir

Nicole d'Almeida rappelle l'urgence de penser à l'appel à candidature des doctorales 2011.

Alain Kiyindou précise qu'il faut un cahier des charges (ce qu'on attend des universités) avant de publier l'appel à candidature.

Une proposition de candidature pour le congrès 2012 a déjà été faite par l'université de Rennes. Ce point sera traité après avoir choisi l'université pour les doctorales.

5 - Point congrès

Claudine Batazzi fait le point des finances : une facture d'environ 3.000 euros a été émise à l'intention de l'université de Bourgogne. Elle respecte ce qui a été prévu (un total de 8.000 euros de gain pour la SFSIC) en tenant compte du fait que la SFSIC prend en charge les trajets des chercheurs brésiliens et la soirée de gala.

Sur les aspects pratiques post congrès, Béatrice Vacher signale la lourdeur de pointer qui était présent, absent, excusé pour savoir qui publier. Plus de soixante dix cas particuliers n'avaient pas été traités à l'issue du congrès. Elle remercie Carsten Wilhelm, responsable technique du centre de ressource de l'Université de Bourgogne, qui lui a permis d'être rapidement opérationnelle sur le logiciel de gestion des publications pour résoudre ces cas. Aurélia Lamy et Marie-Michèle

Venturini ont également participé à la relecture de certains articles à corriger. Alain Kiyindou a repris l'ensemble des articles pour une dernière vérification. Au final, il ne reste presque plus de cas en suspens.

Discussion sur les publications

Bernard Miège rappelle que les publications au congrès de la SFSIC sont prises en compte par l'AERES. Il faut donc être très attentif à qui s'excuse, comment et pourquoi. Philippe Dumas signale que la règle générale des congrès est que les absents, même s'ils ont payé, ne peuvent pas être publiés.

En ce qui concerne ce 17ème congrès de la SFSIC, Nicole d'Almeida précise que sur les 125 communications retenues, seuls 95 communicants étaient présents. Béatrice Vacher signale qu'il y a des gens qui n'ont pas envoyé leur texte, cela ne pose donc pas de problème de publication. Ce qui a été compliqué concerne les communications en retard, trop longues, qui ne respectent pas les normes, etc. Ces problèmes ont pris du temps tout l'été pour être résolus.

Il reste les cas de publications finales jugées indignes d'un congrès SFSIC par les membres du comité scientifique. Il faut rappeler que la sélection se fait sur un résumé. Pour s'assurer de la qualité du texte final, il faudrait modifier les modalités de sélection.

Pour cette année, il a été décidé de faire un PDF complet des actes pour faire une publication complète paginée. Le comité scientifique décidera sur l'ensemble du pdf avec un avant-propos rédigé par notre président et qui comprend des remerciements à l'ensemble de l'équipe de Daniel Raichvag qui a tenu ses promesses.

Il est toutefois remarqué qu'il a manqué un lieu stable de rassemblement, autre souci auquel il faudra penser les années suivantes.

Béatrice Vacher propose de faire un bilan sur les aspects pratiques et d'animer un groupe sur ce thème de l'organisation des congrès. Alain Kiyindou rappelle qu'il y a déjà un cahier des charges qui peut servir de point de départ.

Discussion sur la valorisation des travaux étrangers et subventions

Un autre point concernant ce congrès : comment valoriser les publications de nos collègues brésiliens ?

Bernard Miège dit que ce fut une erreur de les prendre en charge car ils pensaient être mieux mis en valeur et ils ont été très déçus. Il faut donc maintenant les publier d'autant que certains ont fait l'effort de traduire leur communication. Nicole d'Almeida rappelle le gros travail de recherche de fond effectué pour les faire venir. Mais en effet, ils s'attendaient à un congrès franco-brésiliens où tout le monde viendrait les entendre alors qu'on leur a seulement proposé une table ronde. Il faut toutefois nuancer : ils manifestent un fort mécontentement en France mais de retour au pays ils disent à quel point ils sont contents. Pour la publication, Nicole d'Almeida a l'accord de la collection alpha du CNRS (350.000 signes). De plus, Brigitte Chapelain propose une large place dans les cahiers.

Nicole d'Almeida et Bernard Miège sont d'accord pour dire que les demandes de subventions de coopération avec des chercheurs étrangers doivent se faire par l'université et non par la SFSIC. Claudine Batazzi signale qu'il faut y penser très rapidement car obtenir des subventions est très long. Il faut donc choisir l'université le plus tôt possible.

Autres points concernant le congrès

Edouard Husson n'est pas venu au congrès. Il n'est plus Conseiller SHS au ministère, il est maintenant vice-recteur des universités de Paris. Il est important de garder le contact même s'il faut trouver les coordonnées de son successeur pour le rencontrer (Alain Kiyindou avec quelques membres du conseil d'administration de la SFSIC).

Bernard Miège rappelle qu'il faut faire les dossiers de LABEX (Projet de laboratoire d'excellence lancé par le Ministère et qui a été au centre de la rencontre organisé en mai dernier par la SFSIC, entre le Conseiller SHS et les directeurs de labo Infocom) pour le 8 novembre. Tous les laboratoires

ont été informés cet été.

Patrice de la Broise demande que l'on repense les délais pour les appels à candidatures au conseil d'administration. Cette année, il a fallu refuser deux candidatures qui étaient hors délai. Cyril Masselot confirme qu'il faut réagir bien avant les deux mois précédents le congrès sur l'importance de se présenter et monter en puissance petit à petit.

Alain Kiyindou propose que nous rédigeons un règlement intérieur et fait appel à une équipe qui travaillerait sur ce règlement.

6 - Points divers

Prix jeune chercheur

Hélène Romeyer demande que Bernard Miège prenne contact avec le candidat qui a gagné le troisième prix qui consiste en une publication dans la revue les enjeux de la communication. Bernard Miège confirme que le contact est en cours pour lui préciser des instructions de rédaction.

Demande de labélisation SFSIC

1 – Visioconférence sur le cinquantenaire des pays africains organisé par le Cedimes et l'AUF sous la coordination de AM Laulan, le 4 novembre à 14h30

2 - L'association internationale de communication a nommé son président, François Coreen, et souhaite organiser son colloque en région Lille en 2012 : « La communication dans les enjeux contemporains de la mondialisation » - normalisation et critiques correspondantes seraient fortement questionnées. La SFSIC devrait être partenaire de cette manifestation.

3 - L'appel au colloque « contribution SIC à la pensée critique », piloté par Thomas Heller, Romain Huët et ... pourrait se rapprocher de la SFSIC pour demander un label ou soutien financier. La SFSIC a déjà relayé l'information sur son portail.

Le CA accepte à l'unanimité la labélisation des trois manifestations. Il n'y a en revanche pas de soutien financier car il a déjà été décidé de ne financer aucune manifestation.

Nouveaux adhérents

Laurens Chantal : ok

Ollagnier-Beldame Magali : demande de plus d'informations

Seloudre Jean-Paul : demande de plus d'informations

Brahim Zied : Refus

Réservation de salles au CLEMI

Les commissions peuvent se réunir la veille du CA. Il faut prévenir le secrétaire général qui se met en contact avec le CLEMI qui n'a ainsi qu'un seul interlocuteur. De même pour les groupes de la SFSIC qui souhaitent s'y réunir.

15h30 : la séance est levée.